

Message de M. Jacques Legendre
Secrétaire général parlementaire
à l'Assemblée régionale Europe
(Erevan, les 4 et 5 mai 2010)

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Messieurs les Ministres,

Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Chargé de mission Europe,

Je voudrais avant toute chose vous prier de m'excuser de ne pas être parmi vous aujourd'hui. J'avais prévu ce déplacement mais malheureusement je me suis retrouvé bloqué au Canada suite aux conséquences de l'éruption volcanique survenue en Islande ce qui m'a obligé à bouleverser mon emploi du temps des semaines suivantes. Tout cela, ajouté à l'ordre du jour parlementaire particulièrement

chargé en France, m'a contraint à renoncer à être parmi vous à Erevan. Croyez bien que je le regrette sincèrement.

Je me réjouis que votre assemblée régionale se réunisse en Arménie, dans sa belle capitale, Erevan, que je connais bien pour y être venu avec le Conseil de l'Europe.

Le choix des lieux de nos réunions n'est pas neutre : il est important que nous nous retrouvions dans des endroits que je qualifierai de « stratégiques » pour notre Assemblée et plus généralement pour la Francophonie. L'Arménie à ce titre constitue un excellent choix puisque située dans une zone où le mouvement francophone doit s'affirmer. C'est pourquoi je tiens remercier ici vivement M. Hovik ABRAHAMYAN, Président de l'Assemblée nationale, la section arménienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et son Président, M. Armen ROUSTAMAYAN, Président de la Commission des Affaires étrangères pour leur invitation. Nous félicitons cette section pour son dynamisme et l'efficacité chaleureuse qu'elle témoigne en organisant cette manifestation importante dès ce printemps, quelques mois seulement après avoir obtenu le statut de membre associé à l'APF. En effet, c'est à Paris, en juillet dernier, lors de notre XXXVème session que l'Arménie est devenue membre associée de notre grande famille ! C'est toute notre reconnaissance que reçoit cette section de l'Europe qui nous est chère.

Pour la même raison je tiens aussi à remercier ici le chargé de mission de la région Europe, M. Jean-Paul WAHL et la section de la Communauté française de Belgique qui, comme chaque année, mettent tout en œuvre pour aider la section hôte dans l'organisation de

l'Assemblée régionale et dans la préparation des débats qui sont toujours d'une haute tenue.

La réunion annuelle de nos assemblées régionales, et notamment celle de l'Assemblée régionale Europe, constitue un moment fort de la vie de l'APF.

L'Europe est - je sais que vous en êtes aussi conscients que moi - un terrain important pour la Francophonie et cela tant dans les pays où le français est la (ou une des) langue nationale que dans ceux où il ne constitue pas la langue principale. Dans les premiers il ne faut pas baisser la garde car rien n'est jamais acquis et nos amis belges, que je tiens à assurer de ma plus profonde sympathie dans les circonstances actuelles, sont malheureusement bien placés pour savoir que la défense de la langue française constitue toujours un combat. Dans les seconds, il nous faut prouver que la Francophonie, par les valeurs qu'elle défend, par la diversité culturelle qu'elle incarne, est une chance, un atout pour les pays qui ont choisi de s'associer à notre mouvement.

Le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, a montré toute l'importance qu'il accordait à votre pays par la visite officielle qu'il a effectuée pour la première fois à Erevan le mois dernier. Il y a rencontré les plus hautes autorités du pays : le Président de la République, vous-même, Monsieur le président de l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires étrangères, ainsi que sa Sainteté Karékine II, Patriarche suprême et Catholikos de Tous les Arméniens. Il s'est également rendu au mémorial du Génocide arménien, geste politique important.

Il a visité l'Université linguistique d'Etat, membre de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF). Il m'a dit à quel point il a été

impressionné par l'engagement des autorités arméniennes à l'égard de la Francophonie et des valeurs qu'elle défend et tout particulièrement par leur volonté de participer aux actions de ses opérateurs et de son Assemblée consultative. Votre réunion de ce jour en est d'ailleurs une preuve flagrante !

Le Secrétaire général de la Francophonie a tenu en outre à participer à la cérémonie d'ouverture du 37ème Congrès de la Fédération internationale des Droits de l'Homme. Ce congrès, organisé sur le thème « *le droit à un recours effectif devant une juridiction indépendante* » a été l'occasion pour Abdou Diouf d'affirmer la forte implication de la Francophonie dans le renforcement du système de justice pénale internationale et dans la lutte contre l'impunité.

Permettez-moi maintenant de vous donner quelques indications sur les activités récentes de notre assemblée.

Je voudrais tout d'abord vous parler de la réunion de notre Bureau d'hiver à N'Djamena, remarquablement organisé par nos amis tchadiens. Ce Bureau a été dense, riche en discussions. Il a notamment permis de marquer notre solidarité avec le peuple haïtien et de nous organiser pour apporter à nos collègues haïtiens un soutien. Il a aussi permis à notre Président, Yvon Vallières, de nous informer sur le projet de Conférence interparlementaire sur la diversité des expressions culturelles. A la suite de cette communication le Bureau a d'ailleurs décidé de tenir sa réunion intersessionnelle de 2011 au Québec juste avant cette conférence.

Plusieurs autres décisions importantes ont été prises à cette occasion. Je citerai :

- la décision de proposer à la prochaine Assemblée plénière la levée de la suspension de la section mauritanienne et de ne pas reconnaître en l'état le Parlement du Niger;
- la fixation des deux prochains séminaires parlementaires de l'APF au Liban et au Bénin étant entendu que le Tchad bénéficiera d'un séminaire en 2011, après le renouvellement de son Assemblée nationale ;
- l'admission au bénéfice du programme « Parlements nationaux de jeunes » pour les années 2010-2011 des sections du Cameroun, de la Mauritanie, du Tchad, du Togo, du Congo, de la République centrafricaine et de la RDC ;
- le principe du bénéfice de l'appui généralisé du programme Noria à l'Assemblée nationale du Tchad et de la mise en place de solutions transitoires d'accompagnement en 2010 dans l'attente de l'achèvement de son nouveau siège ;
- le bénéfice de l'appui spécial du programme Noria pour les années 2010-2013 aux sections de **Bulgarie et, nous pouvons tous nous en réjouir, d'Arménie** ;

Par ailleurs, nos commissions permanentes se sont réunies ce printemps, à l'exception toutefois de la Commission de la coopération et du développement dont la réunion à Rome, au siège de la FAO, a dû être reportée en raison de la suspension du trafic aérien que j'évoquais au début de mon intervention. Vous trouverez sur notre site et dans le dernier numéro de notre revue, toutes les indications sur ces réunions. Je me bornerai à signaler ici qu'un important séminaire sur le titrement foncier en Afrique a été organisé, avec l'appui du notariat francophone, à Yaoundé la veille de la réunion de la commission politique.

Le comité directeur du réseau des femmes lors de sa réunion d'Ottawa, a notamment pu se réjouir de la prise de position de l'OIF sur les objectifs de la nouvelle programmation du Cadre stratégique décennal qui concernent les femmes de l'espace francophone et sur leur mise en œuvre.

Enfin, le réseau VIH-SIDA s'est retrouvé à Casablanca juste avant la 5^{ème} conférence francophone sur le VIH-SIDA. La coïncidence voulue entre ces deux événements a permis d'intensifier les contacts entre les spécialistes francophones de cette pandémie et d'affirmer le rôle important et le dynamisme de notre réseau parlementaire.

Et je souhaite ici insister pour que vous veniez nombreux à notre XXXVIème Session qui se tiendra à Dakar du 5 au 8 juillet, dont vous avez reçu l'invitation récemment. Nous aurons, je l'espère, l'occasion de rencontrer nos deux collègues, les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat d'Haïti, ce qui nous permettra de leur témoigner encore et de vive voix notre plus profonde sympathie et examiner avec eux l'aide la plus utile que nous pourrions apporter à leur parlement.

Chers collègues et amis,

Le thème que vous avez choisi : « Les enjeux des systèmes éducatifs dans nos sociétés en pleine mutation socio-économique et culturelle » rejoint une des préoccupations premières de la Francophonie et de notre commission de l'Education, de la Communication et des Affaires culturelles. Il s'agit aussi, beaucoup d'entre-vous le savent, d'un sujet qui m'intéresse au plus haut point.

Nous examinerons donc avec une grande attention le résultat de vos travaux.

Il me reste donc à vous souhaiter une nouvelle fois de fructueux travaux, en espérant vous retrouver nombreux à l'occasion de notre XXXVI^{ème} session qui se tiendra, comme vous le savez, à Dakar début juillet et qui permettra à notre Assemblée de revenir dans le pays de celui qui a été son inspirateur et reste son guide, le Président Léopold Sédar Senghor.

Je vous remercie de votre attention.